

Fédération des sciences humaines CODE DE CONDUITE AU CONGRÈS

Janvier 2019

La Fédération des sciences humaines (la « Fédération ») travaille activement à la création d'une communauté mondiale diversifiée, accueillante et inclusive composée d'érudits et de professionnels. C'est pourquoi elle souhaite offrir aux congressistes une expérience collective sécuritaire et respectueuse dans le cadre du Congrès des sciences humaines annuel (le « Congrès »).

Selon la politique de la Fédération, les congressistes ont droit à un environnement exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles. La Fédération s'engage à créer un climat qui encourage la liberté d'expression, les échanges d'idées et les discussions ouvertes qui reposent sur un regard critique et s'avèrent souvent difficiles.

Pour ce faire, la Fédération promeut l'égalité des chances et du traitement de tous les membres, les congressistes, les contractuels et les bénévoles participant au Congrès, peu importe leur sexe, leur identité ou expression de genre, leur race, la couleur de leur peau, leur origine nationale ou ethnique, leur religion ou leurs croyances religieuses, leur âge, leur état matrimonial, leur orientation sexuelle, leur handicap, leur statut de vétéran ou toute autre raison non liée au mérite universitaire. L'intimidation, l'exploitation, la violence et le harcèlement (physique, sexuel, psychologique ou de toute autre nature) sont des formes de mauvaise conduite qui portent atteinte à l'intégrité du Congrès. Les contacts physiques non sollicités, l'attention sexuelle importune et les comportements d'intimidation sont aussi inacceptables.

Les contrevenants à cette politique feront l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'interdiction de participer au Congrès ou l'expulsion du Congrès.

Questions et préoccupations

Si vous avez des questions sur la présente politique de la Fédération, ou si vous croyez faire l'objet de harcèlement ou craignez en faire l'objet lors d'un prochain Congrès, écrivez à un représentant de la Fédération à congress@ideas-idees.ca. La Fédération enquêtera, de manière équitable et rapide, sur toutes les préoccupations, plaintes et incidents qui lui seront rapportés et y remédiera, tout en protégeant autant que possible la vie privée des congressistes. Ces enquêtes pourraient mettre à contribution des ressources internes ou externes, selon les besoins, y compris la direction de l'université d'accueil.

Dans le cas où un congressiste, un contractuel ou un bénévole ne se sent pas en sécurité ou bienvenu à un événement du Congrès **sur un campus**, la Fédération s'appuiera sur les politiques et les protocoles d'intervention de l'université d'accueil.

Pour signaler un incident au Congrès 2019, communiquez avec le service de sécurité sur le campus de The University of British Columbia au 604-822-2222.

Pour en savoir plus sur les protocoles de The University of British Columbia, visitez les sites suivants (en anglais) :

<https://security.ubc.ca/personal-security/>
<https://security.ubc.ca/resources-and-tips/>